



EXPLORATION BRUNSWICK INC.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

**Pour les périodes de trois et six mois terminées les
30 juin 2023 et 2022**

En dollars canadiens

Non audités

Exploration Brunswick inc.

États résumés de la situation financière

<i>(en dollars canadiens)</i>	30 juin 2023 (non audités)	31 décembre 2022 (audités)
	\$	\$
ACTIFS		
<u>Courants</u>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	11 644 821	8 053 328
Placements à court terme (note 5)	2 786 019	-
Taxes de vente à recevoir	224 476	180 692
Autres effets à recevoir de parties liées	-	84 304
Charges payées d'avance et dépôts	309 761	161 909
	14 965 077	8 480 233
<u>Non courants</u>		
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 6)	6 444 589	2 993 950
Actifs au titre de droits d'utilisation	21 250	42 500
Équipement et actifs incorporels	56 357	42 439
TOTAL DES ACTIFS	21 487 273	11 559 122
PASSIFS		
<u>Courants</u>		
Comptes fournisseurs et frais courus	1 293 600	496 822
Débitures convertibles (note 7)	-	301 779
Prime différée sur les actions accréditatives (note 8)	387 249	671 108
Obligations locatives	21 250	-
	1 702 099	1 469 709
<u>Non courants</u>		
Obligations locatives	-	42 500
TOTAL DES PASSIFS	1 702 099	1 512 209
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	43 585 886	33 655 545
Bons de souscription	3 162 495	1 274 117
Options d'achats d'actions	791 653	622 460
Surplus d'apport	2 539 929	2 539 929
Déficit	(30 294 789)	(28 045 138)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	19 785 174	10 046 913
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	21 487 273	11 559 122

Engagements et éventualités (note 17)
Événements subséquents (note 18)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

/s/ Robert Wares

Robert Wares, président du conseil

/s/ Killian Charles

Killian Charles, président et
chef de la direction

Exploration Brunswick inc. États des résultats et du résultat global

<i>(non audités, en dollars canadiens)</i>	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Charges administratives (note 13)	689 821	366 510	1 243 725	542 265
Charge d'intérêt (note 7)	22 538	17 634	31 554	34 566
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	82 958	25 714	157 039	46 169
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 6)	380 741	829 991	380 741	829 991
Produits d'intérêt	(189 528)	(4 065)	(308 353)	(5 137)
Amortissement d'équipement et d'actifs incorporels	7 924	4 284	14 281	6 337
Perte nette et perte globale avant impôt	(994 454)	(1 240 068)	(1 518 987)	(1 454 191)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	249 005	14 754	283 859	14 754
Perte nette et perte globale	(745 449)	(1 225 314)	(1 235 128)	(1 439 437)
Par action (note 12)				
De base et diluée	(0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base et dilué	186 796 635	140 057 549	181 674 726	135 719 631

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc.
États résumés des capitaux propres
Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022
(non audités, en dollars canadiens, exception faite du nombre d'actions)

	Actions ordinaires émises et en circulation	Capital- actions	Bons de souscription	Options d'achats d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2023	173 126 071	33 655 545	1 274 117	622 460	2 539 929	(28 045 138)	10 046 913
Acquisition de propriétés minières (note 6)	1 124 100	889 875	-	-	-	-	889 875
Frais d'émission d'actions suivant l'acquisition de propriétés minières	-	-	-	-	-	(29 279)	(29 279)
Unités émises dans le cadre d'un placement privé par l'entremise d'un courtier (note 9)	8 823 530	5 952 223	1 547 778	-	-	-	7 500 001
Frais d'émission d'unités d'actions	-	-	149 251	-	-	(897 037)	(747 786)
Unités émises dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 9)	2 448 472	1 656 827	424 374	-	-	-	2 081 201
Frais d'émission d'unités dans le cadre d'un placement privé	-	-	3 366	-	-	(85 536)	(82 170)
Règlement de débetures convertibles (note 7)	444 444	333 333	-	-	-	-	333 333
Frais d'émission d'actions suivant le règlement de débetures convertibles	-	-	-	-	-	(2 671)	(2 671)
Bons de souscription exercés (note 10)	1 984 684	1 098 083	(236 391)	-	-	-	861 692
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	-	-	-	169 193	-	-	169 193
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(1 235 128)	(1 235 128)
Solde au 30 juin 2023	187 951 301	43 585 886	3 162 495	791 653	2 539 929	(30 294 789)	19 785 174
Solde au 1^{er} janvier 2022	131 381 712	23 148 277	579 614	417 232	2 510 607	(21 831 143)	4 824 587
Acquisition de propriétés minières (note 6)	100 000	22 000	-	-	-	-	22 000
Unités émises dans le cadre d'un placement privé (note 9)	6 142 401	884 104	190 816	-	-	-	1 074 920
Émission d'actions accréditives (note 9)	11 337 625	2 267 525	-	-	-	-	2 267 525
Prime différée sur les actions accréditives	-	(162 860)	-	-	-	-	(162 860)
Frais d'émission d'unités et d'actions accréditives	-	-	-	-	-	(141 596)	(141 596)
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	-	-	-	49 961	-	-	49 961
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(1 439 437)	(1 439 437)
Solde au 30 juin 2022	148 961 738	26 159 046	770 430	467 193	2 510 607	(23 412 176)	6 495 100

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc.

États résumés des flux de trésorerie

	Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin	
<i>(non audités, en dollars canadiens)</i>	2023	2022
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(1 235 128)	(1 439 437)
Ajustements		
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	157 039	46 169
Amortissement d'équipement et d'actifs incorporels	14 281	6 337
Intérêts hors caisse sur la débenture convertible (note 7)	31 554	34 566
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(283 859)	(14 754)
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 6)	380 741	829 991
Variations des éléments du fonds de roulement (note 15)	(163 260)	286 537
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(1 098 632)	(250 591)
Activités d'investissement		
Investissements en actifs d'exploration et d'évaluation	(2 072 462)	(1 474 423)
Augmentation des placements à court terme (note 5)	(2 750 000)	-
Investissements en équipement et en actifs incorporels	(28 199)	(12 424)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(4 850 661)	(1 486 847)
Activités de financement		
Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé (note 9)	7 500 001	-
Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 9)	2 081 201	-
Émission d'unités et d'actions accréditives dans le cadre d'un placement privé (note 9)	-	3 342 445
Frais d'émission d'actions	(902 108)	(141 596)
Bons de souscription exercés (note 10)	861 692	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	9 540 786	3 200 849
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 591 493	1 463 411
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	8 053 328	1 489 286
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	11 644 821	2 952 697

Renseignements complémentaires (note 15)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Brunswick inc. (la « Société » ou « BRW ») est principalement engagée dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Située au Canada, BRW est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). L'adresse du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec), Canada.

La Société est cotée à la Bourse de croissance de Toronto (« TSXV ») sous le symbole « BRW ». Le 20 avril 2023, les actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») ont commencé à être négociées sur le OTCQB Venture Market, un marché boursier américain exploité par OTC Markets Group Inc. de New York, sous le symbole « BRWXF ». La Société se concentre sur l'exploration et le développement de propriétés aurifères et de métaux de transition énergétique au Canada.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé que les propriétés contiennent des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées de manière économique, elles sont classées comme propriétés d'exploration et d'évaluation. La recouvrabilité des dépenses d'exploration et d'évaluation reportées dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien du titre et de l'intérêt bénéficiaire dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation et le développement de ses propriétés; et de l'obtention de certaines approbations gouvernementales ou du produit de la cession des propriétés. Des changements dans les conditions futures pourraient nécessiter une dépréciation importante de la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation reportées. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le titre de ses propriétés minières sur lesquelles elle mène actuellement des activités d'exploration et d'évaluation, conformément aux normes de l'industrie pour le stade actuel d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Le titre de propriété peut être soumis à des accords antérieurs non enregistrés et être non conforme aux exigences réglementaires.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation de certains instruments financiers, lesquels sont fondés sur leur juste valeur. En outre, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des informations relatives aux flux de trésorerie.

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire* telle qu'elle est publiée par le Bureau international des normes comptables (*International Accounting Standards Board*). Ils n'incluent pas toutes les informations requises dans des états financiers annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou « IFRS »). Les états financiers intermédiaires résumés non audités devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS.

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») le 23 août 2023.

3. MÉTHODES, JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Principales méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux méthodes comptables adoptées dans les plus récents états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Jugements, estimations et hypothèses

La préparation des états financiers exige que la direction de la Société émette des jugements, des estimations et des hypothèses sur les montants déclarés des actifs et des passifs, et sur les montants déclarés des charges. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur l'expérience historique et sur divers autres facteurs jugés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des jugements sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement apparents à partir d'autres sources. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents. Les jugements, estimations et hypothèses comptables critiques sont les mêmes que ceux qui figurent dans nos derniers états financiers annuels audités.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	30 juin 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Trésorerie	1 183 821	2 245 328
Équivalents de trésorerie	10 461 000	5 808 000
	<u>11 644 821</u>	<u>8 053 328</u>

Les équivalents de trésorerie au 30 juin 2023 se composent de dépôts à terme rachetables portant intérêt à un taux moyen pondéré de 5,3 % avec diverses échéances jusqu'au 30 septembre 2023.

5. PLACEMENTS À COURT TERME

Au 30 juin 2023, la Société détenait des placements à court terme totalisant 2 786 019 \$, se composant de dépôts à terme rachetables portant intérêt à un taux moyen pondéré de 5,0 % et assortis de différentes dates d'échéance jusqu'en octobre 2023 (montant nul au 31 décembre 2022).

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La Société a engagé les coûts suivants sur ses actifs d'exploration et d'évaluation :

Propriété	Solde au 1 ^{er} janvier 2023	Ajouts	Dépréciation	Solde au 30 juin 2023
	\$	\$	\$	\$
Québec				
Droits miniers	474 841	1 066 718	-	1 541 559
Dépenses d'exploration	959 349	1 491 546	-	2 450 895
	<u>1 434 190</u>	<u>2 558 264</u>	<u>-</u>	<u>3 992 454</u>
Ontario				
Droits miniers	260 380	26 600	-	286 980
Dépenses d'exploration	430 760	414 739	-	845 499
	<u>691 140</u>	<u>441 339</u>	<u>-</u>	<u>1 132 479</u>
Terre-Neuve				
Droits miniers	86 255	(2 073)	(84 182)	-
Dépenses d'exploration	296 559	-	(296 559)	-
	<u>382 814</u>	<u>(2 073)</u>	<u>(380 741)</u>	<u>-</u>
Nouvelle-Écosse				
Droits miniers	113 620	7 115	-	120 735
Dépenses d'exploration	250 872	22 589	-	273 461
	<u>364 492</u>	<u>29 704</u>	<u>-</u>	<u>394 196</u>
Nouveau-Brunswick				
Droits miniers	6 160	17 682	-	23 842
Dépenses d'exploration	99 747	104 292	-	204 039
	<u>105 907</u>	<u>121 974</u>	<u>-</u>	<u>227 881</u>
Saskatchewan				
Droits miniers	-	125 007	-	125 007
Dépenses d'exploration	-	321 040	-	321 040
	<u>-</u>	<u>446 047</u>	<u>-</u>	<u>446 047</u>
Manitoba				
Droits miniers	14 817	31 888	-	46 705
Dépenses d'exploration	590	204 237	-	204 827
	<u>15 407</u>	<u>236 125</u>	<u>-</u>	<u>251 532</u>
Résumé				
Droits miniers	956 073	1 272 937	(84 182)	2 144 828
Dépenses d'exploration	2 037 877	2 558 443	(296 559)	4 299 761
	<u>2 993 950</u>	<u>3 831 380</u>	<u>(380 741)</u>	<u>6 444 589</u>

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

BRW a lancé un programme d'exploration préliminaire pour les minéraux critiques dans tout l'Est du Canada en procédant aux transactions suivantes par province :

Québec

- En mars 2022, BRW a jalonné 618 claims (35 440 ha) répartis dans la partie sud de la région de l'Abitibi au Québec, regroupés sous le projet Pontiac Lithium.
- Le 19 avril 2022, la Société a annoncé l'acquisition ou l'option de 300 claims (16 121 ha) (collectivement, le « projet North Shore Lithium ») sur la Côte-Nord du Québec, près de Baie-Johan-Beetz. Ce groupe de claims inclut une entente d'option avec Kintavar Exploration Inc. (« Kintavar ») pour leur propriété BJB. Le 12 août 2022, la Société a signé une entente d'option, sous réserve de l'approbation de la TSXV, afin d'acquérir une participation de 100 % de la propriété BJB aux conditions suivantes :
 - i. Paiement global de 1 045 000 \$ sur une période de quatre ans :
 - Un paiement initial de 45 000 \$ en espèces a été versé en octobre 2022;
 - Un paiement de 100 000 \$ au premier anniversaire;
 - Un paiement de 200 000 \$ au deuxième anniversaire;
 - Un paiement de 300 000 \$ au troisième anniversaire;
 - Un paiement de 400 000 \$ au quatrième anniversaire;
 - Chaque paiement d'anniversaire sera une combinaison d'espèces et d'actions ordinaires avec un minimum de 20 % en espèces et jusqu'à un maximum de 80 % (au choix de BRW). Le nombre d'actions ordinaires devant être émises est calculé en se basant sur le cours moyen pondéré en fonction du volume sur 10 jours.
 - ii. BRW effectuera des dépenses d'exploration suivantes totalisant 2 000 000 \$ sur la période de quatre ans :
 - Un montant global de 150 000 \$ au premier anniversaire;
 - Un montant global de 400 000 \$ au deuxième anniversaire;
 - Un montant global de 800 000 \$ au troisième anniversaire;
 - Un montant global de 2 000 000 \$ au quatrième anniversaire.
 - iii. Une redevance de 2 % du rendement net de fonderie (« NSR »), dont le premier 1 % pourra être racheté pour la somme de 1 000 000 \$. BRW conservera un droit de premier refus (« DPR ») sur la deuxième tranche de 1 %.
 - iv. Paiements d'étape supplémentaires :
 - Paiement de 250 000 \$ au dépôt d'une estimation de ressources minérales (« ERM »);
 - Paiement de 750 000 \$ au dépôt d'une évaluation économique préliminaire (« EEP »);
 - Chaque paiement d'étape sera une combinaison d'espèces et d'actions ordinaires avec un minimum de 20 % en espèces et jusqu'à un maximum de 80 % (au choix de Kintavar).
- Le 14 juin 2022, BRW a annoncé le jalonnement de 810 claims (42 892 ha) dans la région de la Baie-James au Québec (collectivement, le « projet James Bay Lithium »).
- Le 2 décembre 2022, la Société a clôturé une entente d'option avec Exploration Midland inc. (« Midland ») afin d'acquérir une participation maximale de 85 % dans les propriétés Mythril et Elrond (les « propriétés Midland »), situées dans la région de la Baie-James au Québec. Les propriétés Midland couvrent 514 claims (26 290 ha). La première partie de l'option permet à BRW d'acquérir une participation initiale de 50 % dans le potentiel en minéraux rares des propriétés (à l'exclusion des métaux de base et précieux) en contrepartie de paiements totalisant 500 000 \$ en espèces et en actions ordinaires sur une période de trois ans selon les conditions suivantes :
 - Un paiement initial de 25 000 \$ en espèces et 62 500 actions ordinaires (juste valeur de 25 000 \$) a été versé durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022;
 - Un paiement de 100 000 \$, la moitié en actions ordinaires, le ou avant le premier anniversaire;
 - Un paiement de 140 000 \$, la moitié en actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire;
 - Un paiement de 210 000 \$ en actions ordinaires, le ou avant le troisième anniversaire;

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec (suite)

Afin d'exercer la première option pour la participation initiale de 50 %, BRW devra financer un montant global de 1 500 000 \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un montant global de 300 000 \$, le ou avant le premier anniversaire;
- Un montant global de 600 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un montant global de 1 500 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire.

La deuxième partie de l'option permet à BRW d'acquérir une participation additionnelle de 35 % dans ces propriétés en contrepartie de paiements totalisant 200 000 \$ en espèces ou en actions ordinaires sur une période de deux ans suivant l'exercice de la première option selon les conditions suivantes :

- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix de BRW, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix de BRW, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

Afin d'exercer la deuxième option et ainsi acquérir une participation additionnelle de 35 %, BRW devra financer un montant global de 2 000 000 \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un montant global de 1 000 000 \$, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant global de 2 000 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

Les actions ordinaires qui seront émises par la Société en contrepartie de cette entente d'option seront soumises à une valeur minimale de 0,24 \$ par action ordinaire, sans valeur maximale. À la signature de la deuxième option, BRW conservera un DPR à l'égard de la participation de 15 % de Midland.

Le 28 novembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente avec Osisko Baie-James S.E.N.C. (« Osisko BJ »), une société affiliée d'Osisko Développement Corp. (« ODEV »), en vue d'acquérir une participation de 90 % dans la propriété Anatacau (l'« option Anatacau ») couvrant 704 claims (37 058 ha). Le 5 décembre 2022, BRW a annoncé qu'elle avait bonifié l'option Anatacau (l'« entente d'option bonifiée ») afin d'acquérir également une participation de 90 % dans le projet PLEX (375 claims, 19 175 ha) situé dans la région de la Baie-James au Québec. L'entente d'option bonifiée a été signée le 1^{er} mars 2023 et approuvée par la TSXV le 14 juin 2023 (la « date d'effet »).

L'entente d'option bonifiée permet à BRW d'acquérir une participation de 90 % dans les projets Anatacau et PLEX en contrepartie de 8 000 000 actions ordinaires sur une période de deux ans suivant la clôture de cette entente d'option selon les conditions suivantes :

- Un paiement initial de 1 000 000 actions ordinaires (juste valeur de 790 000 \$) a été complété en juin 2023;
- Une tranche de 3 000 000 actions ordinaires, le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Une tranche de 4 000 000 actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet.

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 6 000 000 \$ selon le calendrier suivant :

- Un montant global de 1 000 000 \$ avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 2 000 000 \$ avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 4 000 000 \$ avant le troisième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 6 000 000 \$ avant le quatrième anniversaire de la date d'effet.

À la signature de cette option, BRW conservera un DPR à l'égard de la participation de 10 % d'Osisko BJ. De plus, Osisko BJ ne sera pas tenue de financer sa part au prorata du budget d'exploration suivant l'exercice de cette option et jusqu'à la construction d'une mine.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec (suite)

- Le 24 janvier 2023, la Société a annoncé le jalonnement d'autres claims dans la région de la Baie-James au Québec. La Société a aussi conclu une option visant un bloc de claims d'Entreprises minières Globex (« Globex ») qui est adjacent à ces claims nouvellement jalonnés (tous les claims jalonnés et optionnés étant regroupés sous le projet « Mirage »). Le projet Mirage inclut une option sur le bloc de claims « Lac Escalé » de Globex. L'option permet à BRW d'acquérir de Globex une participation de 100 % dans ce bloc de claims en contrepartie de paiements totalisant 500 000 \$ la moitié en espèces et l'autre moitié en actions ordinaires (au prix minimum de 0,45 \$ par action ordinaire) sur une période de trois ans, selon les conditions suivantes :
 - Un paiement de 50 000 \$ a été effectué en février 2023, 25 000 \$ en espèces et 25 000 \$ en actions ordinaires (41 667 actions ordinaires);
 - Un paiement de 25 000 \$ a été effectué en juin 2023, 12 500 \$ en espèces et 12 500 \$ en actions ordinaires (14 824 actions ordinaires);
 - Un paiement de 125 000 \$, le ou avant le premier anniversaire;
 - Un paiement de 100 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire;
 - Un paiement de 200 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire;

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 1 000 000 \$ selon le calendrier suivant :

- Un montant global de 100 000 \$ le ou avant le premier anniversaire;
- Un montant global de 300 000 \$ le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un montant global de 1 000 000 \$ le ou avant le troisième anniversaire;

Suivant l'entière réalisation de cette entente d'option, BRW conclura une entente de redevances accordant à Globex une redevance brute sur les métaux (*Gross Metal Royalty* ou « GMR ») de 3 %, dont 1 % de la redevance GMR pourra être racheté par BRW pour la somme de 1 000 000 \$, résultant en une redevance GMR nette de 2 %. Cette redevance s'appliquera aussi à tout titre minier nouvellement jalonné par l'une ou l'autre des parties dans un rayon de 1 km du périmètre actuel des claims. À la première date entre le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de cette entente de redevances ou 5 ans après avoir engagé des dépenses totalisant 4 000 000 \$, BRW commencera à verser à Globex une avance annuelle de 100 000 \$ de redevances, déductible de la redevance de production éventuelle.

Par ailleurs, le 11 février 2023, BRW a acheté auprès d'un individu des claims situés près du projet Mirage pour la somme de 5 000 \$ en espèces et l'émission de 12 500 actions ordinaires (juste valeur de 11 125 \$).

Ontario

- Le 3 octobre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait jalonné et pris des options visant plusieurs blocs de claims près de Hearst en Ontario (le « projet Hearst ») pour un total de 226 claims (29 805 ha). Le groupe de claims inclut deux ententes d'option, l'entente d'option Lowther Pegmatite (signé le 21 septembre 2022) et l'option Lowther Régional (datée du 27 septembre 2022), assorties des conditions suivantes :

Entente d'option Lowther Pegmatite : Cette option permet à BRW d'acquérir d'un prospecteur une participation de 100 % dans cette propriété en contrepartie de paiements totalisant 735 000 \$ en espèces ou en actions ordinaires. Le nombre d'actions ordinaires devant être émises est calculé en se basant sur le prix moyen pondéré en fonction du volume sur 10 jours. De plus, BRW doit engager 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur une période de quatre ans suivant la clôture de cette entente, selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 35 000 \$ en espèces, lequel a été versé en octobre 2022;
- Un paiement de 50 000 \$ en espèces et un montant global de 50 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le premier anniversaire;
- Un paiement de 150 000 \$ en espèces et un montant global de 200 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un paiement de 200 000 \$ en espèces et un montant global de 400 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le troisième anniversaire;
- Un paiement de 300 000 \$ en espèces et un montant global de 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le quatrième anniversaire.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Ontario

Entente d'option Lowther Régional : Cette option permet à BRW d'acquérir de Last Resort Resources Limited (« Last Resort ») une participation de 100 % dans cette propriété en contrepartie de paiements totalisant 300 000 \$ en espèces sur une période de deux ans suivant la clôture de cette entente, selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 100 000 \$ en espèces, lequel a été versé en octobre 2022;
- Un paiement de 100 000 \$ en espèces, le ou avant le premier anniversaire;
- Un paiement de 100 000 \$ en espèces, le ou avant le deuxième anniversaire.

BRW accordera à Last Resort une redevance de 2 % NSR sur toute la production minérale de cette propriété; la moitié de la redevance NSR pourra être rachetée par BRW pour la somme de 1 000 000 \$. Le droit de rachat restera valide pendant une période de cinq ans suivant l'exercice de l'option. La Société conservera aussi un droit de racheter la redevance résiduelle de 1 % NSR pour la somme de 2 000 000 \$ pendant une période de deux ans suivant le rachat initial.

Terre-Neuve

Le 17 mai 2022, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims (1 327 claims; 33 093 ha) dans la partie sud de Terre-Neuve près des secteurs de Port aux Basques, Hermitage et Rencontre East. Durant les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 380 741 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

Nouvelle-Écosse

En mars 2022, la Société a jalonné plusieurs groupes de claims dans la partie centre-ouest de la Nouvelle-Écosse (115 837 ha), situés à 30 km de Halifax. En plus de ces groupes de claims, en juin 2022, BRW a acquis d'un prospecteur une participation de 100 % dans une propriété (60 claims, 971 ha) en contrepartie de paiements en espèces totalisant 15 000 \$ et 100 000 actions ordinaires (juste valeur de 22 000 \$). De plus, BRW a accordé une redevance de 2 % NSR sur ces claims dont la première moitié (1 %) peut être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$. Par ailleurs, dix autres claims (6 172 ha) ont été achetés auprès d'un prospecteur en contrepartie d'un paiement forfaitaire de 5 715 \$ dans le secteur New Ross. Trois claims (890 ha) ont été acquis par jalonnement sur carte près du secteur Caledonia dans l'est de la Nouvelle-Écosse.

Nouveau-Brunswick

En décembre 2021, la Société a jalonné des claims (6 527 ha) dans la partie centrale et le sud-est du Nouveau-Brunswick, collectivement regroupés dans les projets Caledonia et Catamaran. En mars 2022, BRW a agrandi ces propriétés en jalonnant 42 737 ha de plus.

Saskatchewan

- Le 17 janvier 2023, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims en Saskatchewan (36 claims, 79 892 ha), situés autour des communautés de Creighton, La Ronge et Southend dans le centre de la Saskatchewan. De plus, le 22 février 2023, BRW a signé une entente d'option visant le projet Hanson Lake (12 claims, 16 103 ha), situé à environ 55 km à l'ouest de Creighton (Saskatchewan).

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

L'entente d'option permet à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Hanson Lake de Searchlight Resources Inc. en contrepartie de paiements totalisant 735 000 \$ sur une période de quatre ans. Le montant total est payable en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW, sous réserve d'un minimum de 25 % en espèces), aux conditions suivantes :

- Un paiement initial de 35 000 \$ (8 750 \$ en espèces et l'émission de 26 040 actions ordinaires) a été complété en mars 2023;
- Un paiement de 50 000 \$, le ou avant le premier anniversaire;
- Un paiement de 150 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un paiement de 200 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire;
- Un paiement de 300 000 \$, le ou avant le quatrième anniversaire.

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 1 000 000 \$ selon le calendrier suivant :

- Un montant global de 50 000 \$, le ou avant le premier anniversaire;
- Un montant global de 200 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un montant global de 400 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire;
- Un montant global de 1 000 000 \$, le ou avant le quatrième anniversaire;

Lorsque cette option aura été exercée, d'autres paiements d'étape sont prévus selon le calendrier suivant :

- Versement de 250 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW) suivant le dépôt d'une ERM.
- Versement de 250 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW) suivant le dépôt d'une EEP.

BRW accordera une redevance de 2 % NSR, dont la moitié (1 %) de la redevance peut être rachetée par la Société pour la somme de 1 000 000 \$. La deuxième moitié de la redevance NSR (1 %) peut être rachetée pour la somme de 2 000 000 \$.

- Le 20 mars 2023, la Société a signé une entente d'option avec Eagle Plains Resources Ltd afin d'acquérir trois claims miniers près de Creighton (Saskatchewan), adjacents au projet Hanson Lake. Cette entente d'option permet à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans les claims miniers en contrepartie de paiements totalisant 70 000 \$ sur une période de deux ans. Le montant total est payable en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au gré de BRW, selon le calendrier suivant :
 - Un paiement de 25 000 \$ (versé par l'émission de 29 069 actions ordinaires en mars 2023);
 - Un paiement de 20 000 \$, au premier anniversaire;
 - Un paiement de 25 000 \$, au deuxième anniversaire;

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 100 000 \$ selon le calendrier suivant :

- Un montant global de 25 000 \$, le ou avant le 31 décembre 2023;
- Un montant global de 75 000 \$, le ou avant le 31 décembre 2024.

Lorsque cette option aura été exercée, d'autres paiements d'étape sont prévus selon le calendrier suivant :

- Versement de 250 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW) suivant le dépôt d'une ERM;
- Versement de 250 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW) suivant le dépôt d'une EEP;
- BRW accordera une redevance de 2 % NSR, dont la moitié (1 %) de la redevance NSR peut être rachetée par BRW pour la somme de 1 000 000 \$.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Manitoba

- Le 17 janvier 2023, la Société a annoncé le jalonnement de groupes de claims dans le secteur de Lynn Lake au Manitoba. La Société a également déposé trois demandes de permis d'exploration minière couvrant une superficie totale de 27 163 ha, à environ 20 km au nord-ouest de Lynn Lake, près de la frontière avec la Saskatchewan. Ces propriétés sont collectivement connues comme le « projet Lynn Lake ».

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2022, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 829 991 \$ à l'égard des coûts engagés sur toutes les propriétés où la Société ne prévoyait pas le renouvellement des claims, où la Société avait décidé de cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

7. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 27 septembre 2018, la Société a réalisé un placement privé sous forme de débentures convertibles (les « débentures ») pour un produit brut de 1 000 000 \$ (le « capital »), avec une date d'échéance du 1^{er} septembre 2021 (la « date d'échéance »). Les débentures portaient intérêt à un taux de 12 %, payable semestriellement le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre de chaque année. Ces débentures étaient convertibles à tout moment avant la date d'échéance, à la discrétion du souscripteur (le « souscripteur »), en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,40 \$ par action ordinaire.

En septembre 2021, la Société et le souscripteur ont convenu d'un calendrier de remboursement (la « modification ») du capital et des intérêts dus à la date d'échéance. Conformément à la modification, la Société rembourserait le solde en trois versements annuels et aucun intérêt supplémentaire ne s'appliquerait aux débentures après la date d'échéance. Un gain de 131 969 \$ a été comptabilisé lors de la modification dans l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, en utilisant un taux d'actualisation de 12 % (le taux d'intérêt que la Société se serait attendue à payer si la modification n'avait pas été signée). Le premier paiement a été effectué en novembre 2021.

Le 10 novembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente visant le règlement d'une dette (le « règlement de dette »), afin de régler une créance de 333 333 \$ exigible en novembre 2022 en lien avec les débentures, en procédant à l'émission de 952 380 actions ordinaires à un prix d'émission réputé de 0,35 \$ par action ordinaire au souscripteur.

Le 11 mai 2023, la Société a annoncé la signature d'une entente de règlement de dette avec le souscripteur, afin de régler le montant résiduel de 333 333 \$ exigible en lien avec les débentures, en procédant à l'émission de 444 444 actions ordinaires à un prix d'émission réputé de 0,75 \$ par action ordinaire.

Les transactions affectant les débentures sont les suivantes :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Solde au début de la période	301 779	566 644
Charge de désactualisation	31 554	68 468
Remboursement de la débenture	(333 333)	(333 333)
Solde à la fin de la période	-	301 779

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

8. PRIME DIFFÉRÉE SUR LES ACTIONS ACCRÉDITIVES

	30 juin 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Solde au début de la période	671 108	-
Passif lié aux actions accréditatives émises	-	809 840
Renversement du passif lié aux actions accréditatives	(283 859)	(138 732)
Solde à la fin de la période	387 249	671 108

9. CAPITAL-ACTIONS

Capital-actions

Autorisé :

Nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participatives, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en série

Transactions complétées durant la période de six mois terminée le 30 juin 2023

- Le 9 mars 2023, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme (« le financement de mars ») pour un produit brut global de 7 500 001 \$. Dans le cadre du financement de mars, la Société a vendu 8 823 530 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ à tout moment au plus tard le 9 mars 2026.

Le produit brut du financement de mars a été réparti entre les actions ordinaires (5 952 223 \$) et les bons de souscription (1 547 778 \$), selon l'approche de la juste valeur respective. En contrepartie de leurs services en lien avec le financement de mars, les preneurs fermes ont reçu 264 705 bons de souscription de courtage (chacun, un « bon de souscription de courtage »). Chaque bon de souscription de courtage confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,85 \$ à tout moment au plus tard le 9 mars 2026. La juste valeur de ces bons de souscription et de ces bons de souscription de courtage a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	1,23 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,92 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription/ bon de souscription de courtage	0,48 \$

En lien avec le financement de mars, les frais d'émission d'actions ont totalisé 897 037 \$, ce qui inclut la juste valeur des bons de souscription de courtage de 149 251 \$.

- Le 24 mars 2023, la Société a clôturé la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut global de 1 493 701 \$, consistant en l'émission de 1 757 295 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Le 31 mars 2023, BRW a clôturé la deuxième tranche d'un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut totalisant 587 500 \$, consistant en l'émission de 691 177 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ pour une période de 36 mois suivant la date de clôture de ces financements.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

11. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le produit brut des financements a été réparti entre les actions ordinaires (1 656 827 \$) et les bons de souscription (424 374 \$), selon l'approche de la juste valeur respective. En contrepartie de leurs services en lien avec ces financements, 7 500 bons de souscription de rémunération (chacun, un « bon de souscription de rémunération »). Chaque bon de souscription de rémunération confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,85 \$ à tout moment au plus tard le 24 mars 2026.

La juste valeur de ces bons de souscription et de ces bons de souscription de rémunération a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	1,25 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,88 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription/ bon de souscription de rémunération	0,45 \$

En lien avec ces placements, les frais d'émission d'actions ont totalisé 85 536 \$, ce qui inclut la juste valeur des bons de souscription de rémunération de 3 366 \$.

Transactions complétées durant la période de six mois terminée le 30 juin 2022

Le 20 mai 2022, la Société a clôturé un placement privé par l'entremise d'un courtier visant un total de (i) 6 142 401 unités de la Société (chacune, une « unité ») au prix de 0,175 \$ par unité (le « financement par unités »), et (ii) 11 337 625 actions ordinaires (« actions accréditatives ») au prix de 0,20 \$ par action accréditative, pour un produit brut global de 3 342 445 \$ (collectivement, les « financements »). Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Suivant la clôture des financements, chaque bon de souscription permettait à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,23 \$ pour une période de 24 mois. Le 21 juin 2022, la Société a prolongé la durée de ces bons de souscription de 12 mois, de telle sorte que les bons de souscription viendront désormais à échéance le 17 mai 2025.

Le produit brut du financement par unités a été réparti entre les actions ordinaires (884 104 \$) et les bons de souscription (190 816 \$), selon la méthode résiduelle. La juste valeur de ces bons de souscription a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	0,23 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,185 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	2 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription	0,08 \$

En lien avec les financements, les frais d'émission d'actions ont totalisé 141 596 \$. Un montant de 162 860 \$ (net des frais d'émission d'actions de 7 204 \$) a été alloué à la prime différée sur les actions accréditatives.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

10. BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant présente l'activité liée aux bons de souscription :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	8 750 000	0,22
Émis	9 968 675	0,44
Exercés	(8 392 500)	0,22
Échus	(515 000)	0,20
Solde au 31 décembre 2022	9 811 175	0,44
Émis	5 908 204	1,23
Exercés	(1 984 684)	0,43
Solde au 30 juin 2023	13 734 695	0,78

11. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a adopté un régime de rémunération fondée sur des actions (le « régime ») en vertu duquel le conseil peut attribuer des options d'achat d'actions (les « options ») aux administrateurs, aux membres du personnel et aux consultants. Le 26 avril 2022, le conseil a approuvé une modification au régime afin d'augmenter le nombre d'actions ordinaires réservées pour émission en vertu du régime, de 5 000 000 à 13 000 000. Le tableau suivant présente l'activité liée aux options :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	4 000 000	0,27
Émises	2 900 000	0,23
Solde au 31 décembre 2022	6 900 000	0,25
Émises	2 250 000	0,83
Solde au 30 juin 2023	9 150 000	0,39
Options pouvant être exercées au 30 juin 2023	3 366 666	0,29

Le 25 avril 2023, BRW a attribué des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants clés leur permettant d'acheter un nombre global de jusqu'à 2 250 000 actions ordinaires, lesquelles seront acquises sur une période de trois ans et auront une durée de cinq ans à un prix d'exercice de 0,83 \$ par action ordinaire.

Les options, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur telle que déterminée en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023 :

Prix de l'action à la date d'attribution	0,83 \$
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,83 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,00 %
Durée de vie prévue des options	5,0 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	0 %
Juste valeur moyenne pondérée par option	0,59 \$

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023, les charges de rémunération fondée sur des actions se sont élevées à 89 978 \$ (27 838 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022), dont un montant de 82 958 \$ a été comptabilisé à l'état des résultats pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023 (25 714 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022) et un montant de 7 020 \$ a été capitalisé dans les actifs d'exploration (2 124 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022).

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

11. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS (suite)

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023, les charges de rémunération fondée sur des actions se sont élevées à 169 193 \$ (49 961 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022), dont un montant de 157 039 \$ a été comptabilisé à l'état des résultats pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023 (46 169 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022) et un montant de 12 154 \$ a été capitalisé dans les actifs d'exploration (3 792 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022).

Les crédits compensatoires sont comptabilisés dans le surplus d'apport.

12. PERTE NETTE PAR ACTION

En raison de la perte nette des activités poursuivies pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 10 et 11) sont considérées comme ayant un effet antidilutif, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour ces périodes.

13. CHARGES ADMINISTRATIVES

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Salaires	259 795	112 585	420 905	191 158
Relations avec les investisseurs	166 937	62 120	298 602	110 243
Honoraires professionnels	148 765	90 934	277 707	102 249
Déplacements	31 528	54 783	87 479	57 225
Frais de bureau	55 465	30 186	96 701	56 096
Frais règlementaires	27 331	15 902	62 331	25 294
	689 821	366 510	1 243 725	542 265

14. PARTIES LIÉES

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Les principaux membres de la direction comprennent les administrateurs et les dirigeants de la Société. La rémunération payée ou payable aux principaux membres de la direction pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022 :

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	95 000	65 500	188 750	131 000
Rémunération fondée sur des actions	57 136	25 714	116 000	46 169
	152 136	91 214	304 750	177 169

Durant les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022, la Société a procédé à des transactions avec certaines sociétés liées. Redevances Aurifères Osisko ltée (« OGR ») et Ressources Falco ltée (« Falco ») sont des parties liées puisqu'elles exercent une influence notable sur la Société en raison de dirigeants et d'administrateurs communs.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

14. PARTIES LIÉES (suite)

Durant les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2023, OGR a facturé des montants de 18 000 \$ et 41 000 \$, respectivement, en lien avec des services professionnels et la location d'espaces à bureaux (11 500 \$ et 24 000 \$, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2022). Au 30 juin 2023, un montant de 8 000 \$ est inclus dans les comptes fournisseurs et frais courus (9 000 \$ au 31 décembre 2022).

Durant les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2023, des montants de 9 500 \$ et 19 500 \$, respectivement, ont été facturés par Falco pour des services professionnels (10 000 \$ et 19 500 \$ respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2022). Au 30 juin 2023, un montant de 3 000 \$ est inclus dans les comptes fournisseurs et frais courus (4 000 \$ au 31 décembre 2022).

La direction est d'avis que ces transactions ont été réalisées dans les mêmes conditions que les transactions avec des parties non liées. Ces opérations ont été engagées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :	Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Taxes de vente et autres effets à recevoir	4 501	235 583
Frais payés d'avance	(147 852)	(1 534)
Comptes fournisseurs et frais courus	(19 909)	52 488
	<u>(163 260)</u>	<u>286 537</u>

Autres informations non divulguées ailleurs :	Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Dépenses liées aux actifs d'exploration et d'évaluation incluses dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs		
Au début de la période	202 732	546 613
À la fin de la période	1 088 903	363 475
Frais d'émission d'actions inclus dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs :		
Au début de la période	69 481	-
À la fin de la période	-	-

16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs financiers évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, conformément à la hiérarchie de la juste valeur.

Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux basés sur l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie de la juste valeur comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date de présentation de l'information;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif; et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables (c'est-à-dire des données non observables).

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2023 et 2022

(non audités, en dollars canadiens)

17. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Actions accréditives

La Société est en partie financée par l'émission d'actions accréditives, et par conséquent, est engagée à mener des activités d'exploration minière. Ces règles fiscales prévoient également des délais pour effectuer les travaux d'exploration au plus tard à la première des dates suivantes :

- a. Deux ans après les placements en actions accréditives;
- b. Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux activités d'exploration.

En mai 2022, la Société a reçu 2 267 525 \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2022. Au 30 juin 2023, cette obligation avait été complétée.

En décembre 2022, la Société a reçu 5 500 240 \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2022. Au 30 juin 2023, ce montant de 3 315 000 \$ reste à engager d'ici le 31 décembre 2023.

18. ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Entente d'acquisition avec 1Minerals Corp. (« 1Minerals »)

Le 21 août 2023, BRW a annoncé une transaction avec 1Minerals pour acquérir certains claims contigus au projet Mirage, ainsi qu'un autre groupe de claims d'exploration régionale pour le lithium.

Les modalités de la transaction sont les suivantes :

- Transaction visant à acquérir une participation de 100 % dans les claims détenus par 1Minerals.
- Paiement en espèces de 500 000 \$ dans les 5 jours suivant l'approbation de l'entente définitive par la TSXV.
- Paiements ultérieurs de 3 000 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou en une combinaison des deux, au gré de BRW, à la signature de l'entente définitive selon le calendrier suivant :
 - 500 000 \$ dans les 5 jours suivant l'approbation de l'entente définitive par la TSXV
 - 500 000 \$ au premier anniversaire de la signature de l'entente définitive
 - 500 000 \$ au deuxième anniversaire de la signature de l'entente définitive
 - 750 000 \$ au troisième anniversaire de la signature de l'entente définitive
 - 750 000 \$ au quatrième anniversaire de la signature de l'entente définitive
- Paiements d'étape en espèces, en actions ordinaires ou en une combinaison des deux, au gré de BRW, selon le calendrier suivant :
 - 250 000 \$ suivant la publication d'une ERM
 - 750 000 \$ suivant la publication d'une EEP
 - 1 250 000 \$ suivant la publication d'une étude de faisabilité positive
- Redevance brute de 3 % sur les ventes de concentré de spodumène, dont le premier 1 % pourra être racheté pour la somme de 1 000 000 \$ et le deuxième 1 % pourra être racheté pour la somme de 3 000 000 \$.

Transaction avec ODEV

Le 21 août 2023, BRW a annoncé une transaction avec ODEV par l'entremise d'Osisko BJ, dans le cadre de laquelle la Société a l'option d'acquérir une participation indivise de 75 % dans 8 claims situés dans le secteur immédiat du projet Mirage, aux conditions suivantes :

- Transaction offrant l'option d'acquérir une participation de 75 % dans des claims détenus par Osisko BJ.
- La participation résiduelle d'Osisko BJ (25 %) sera passive jusqu'à une décision finale de construction.
- Cette option pourra être exercée en parallèle à la réalisation de l'entente d'option existante entre Exploration Brunswick et Osisko BJ (voir la note 6) couvrant l'option d'acquérir une participation de 90 % dans les projets PLEX et Anatacau.